

N° du film : 9130 Version : 19

2000-10-05

Entente/contrat :

THE EXORCIST

GENRE : Drame occulte

RÉSUMÉ :

Cf. résumé de la version 15 (18 octobre 1998)

MOTIFS :

Les motifs invoqués en 1998 pour abaisser à 13 ans et plus ans le classement du film demeurent pertinents, car les ajouts de la version actuelle n'alourdissent pas davantage le climat d'épouvante mais approfondissent plutôt le contexte médical ou la dimension psychologique des personnages. Par exemple, on apprend que le médecin traitant la jeune Regan lui prescrit du Ritalin pour atténuer son « agitation nerveuse »; les bandes magnétiques écoutées par le Père Karras nous révèlent des moments attendrissants vécus par la pauvre fille avant sa possession démoniaque; après le départ de la famille McNeil, l'intervention du détective Kinderman vient alléger la finale en invitant le Père Dyer à l'accompagner au cinéma voir un vieux film. Cependant, les jurés conviennent de remplacer l'indication Violence (en partie incluse dans Horreur) par celle de Langage vulgaire, qui renseigne sur le contenu obscène, ordurier ou carrément blasphématoire des propos tenus par le Diable.

CLASSEMENT : 13 ans et plus

INDICATION(S) : Langage vulgaire et Horreur

13 octobre 2000

Jean-Yves Saint-Pierre
Président du jury d'examen